# Auxerre : six mois de prison avec sursis et 2 ans d'inégibilité requis contre Richard Jacob, conseiller municipal FN

20/06/2013 à 20h23

**Le conseiller municipal Front national d'Auxerre Richard Jacob a comparu jeudi 6 juin 2013 devant le tribunal correctionnel, pour violence et incitation à la haine en raison de l'identité sexuelle. La représentante du ministère public a requis six mois de prison avec sursis assorti d'une amende de 3 000 euros et d'une interdiction durant deux ans des droits civiques et civils.**

Le 16 février sur le parvis de l'hôtel de ville d'Auxerre, quelques dizaines de manifestants s'étaient rassemblés pour soutenir le projet de loi ouvrant le mariage aux homosexuels. Une altercation avait alors éclaté entre les manifestants et le conseiller municipal Front national, Richard Jacob. Trois personnes, dont une jeune fille de 17 ans, avaient déposé plainte.

Devant le tribunal, Richard Jacob a reconnu s'être "emballé" assurant que ses "*mots avaient fortement dépassé sa pensée.*" "*J'avoue sur les violences, mais j'en ai aussi subies*" a-t-il déclaré. "*Le climat de violence était des deux côtés, les noms d'oiseaux étaient des deux côtés*" a-t-il ajouté.

(…) France 3 Bourgogne